



CAISSE D'ÉPARGNE
FÉDÉRATION NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gouvernance des Caisses d'Épargne : Réactions de la Fédération Nationale

(Paris, le 20 octobre 2008)--- La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE), représentant les 17 Caisses d'Épargne et leurs 3,6 millions de sociétaires, estime que la gouvernance coopérative du Groupe a permis, dans des délais resserrés, de prendre les mesures appropriées pour sortir rapidement de la crise interne et d'en tirer toutes les conséquences, aussi difficiles soient-elles.

Face à la lourde perte financière subie par leur tête de réseau, les dirigeants des Caisses d'Épargne ont su faire preuve de responsabilité. Devant cette situation sans précédent pour le Groupe des Caisses d'Épargne, il était indispensable, pour les salariés et l'équipe dirigeante, de créer les conditions d'une poursuite de l'activité et des projets de développement sur des bases nouvelles. Il ne pouvait être question de laisser son image et sa crédibilité durablement altérées, d'autant que la solidité financière du Groupe n'est en rien affectée.

Le Bureau¹ de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, affirme toute sa confiance au nouveau tandem de dirigeants désigné par le conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne. Bernard Comolet² et Alain Lemaire³ ont en effet démontré, dans leurs fonctions de présidence de directoire de Caisse d'Épargne, leur réelle ambition pour l'institution coopérative et leur profond attachement aux valeurs fondatrices des Caisses d'Épargne.

La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne apporte son soutien à Bernard Comolet et Alain Lemaire pour conduire les négociations en cours avec les Banques Populaires en vue de procéder à la fusion des deux organes centraux. Ce rapprochement, dans lequel la FNCE est totalement engagée, notamment en termes de gouvernance, vise à constituer le second groupe français de banque de détail.

¹ *Présidé par Nicole Moreau, présidente du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, le Bureau de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne est composé de Philippe Moneta, vice-président trésorier et président du directoire de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche, Michel Sorbier, président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin et Jean-Claude Créquit, président du directoire de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur.*

² *Bernard Comolet est président du directoire de la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France.*

³ *Alain Lemaire est président du directoire de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse.*

A propos de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne

La FNCE est l'organe de représentation et d'expression des Caisses d'Épargne. Ses principales missions sont de coordonner les relations entre les Caisses d'Épargne et leurs 3,6 millions de sociétaires, et de représenter leurs intérêts communs, notamment auprès des pouvoirs publics ; de participer à la définition des orientations stratégiques du réseau ; de définir les orientations nationales des projets d'économie locale et sociale (16000 projets financés depuis 2001 pour 313 millions d'euros) ; de contribuer à la coopération des Caisses d'Épargne françaises avec des établissements étrangers de même nature.

Contacts Presse :

Jean-François Grimaud
01 44 38 50 55
fnce@fnce.caisse-epargne.fr
www.federation.caisse-epargne.fr

Pascal Briend
01 44 38 50 08
fnce@fnce.caisse-epargne.fr
www.federation.caisse-epargne.fr